



La Lettre

de PRO SILVA FRANCE

Décembre - 2001. N°28

Contacts

Comité de rédaction :
Bruciamacchie M., Duchiron M. S.
37 Rue Renan - 54520 LAXOU

Président

de TURCKHEIM Brice
Truttenhausen
67140 BARR
Tél. 03 83 90 37 50

Trésorier

BRUCIAMACCHIE Max
37, rue Ernest Renan
54520 LAXOU
Tél. 03 83 90 37 50

Secrétaire général

VERDIER Marc
COMITE DES FORETS
46, rue Fontaine
75009 PARIS
Tél. 01 48 74 31 40
Fax 01 49 95 03 10

Correspondants régionaux

Alsace-Lorraine : WILHELM Marc-Etienne -
16, Route de Bernardswiller - 67120 OBER-
NAI - Tél. 03 88 95 16 49

Auvergne : AUBRY Silvère - VOLHAC Route
de la Gare - 43700 COUBON - Tél. 04 71 08
87 16

Centre : FLEISCH Marie-Reine - 29,
Villeprévost - 28140 TILLAY-LE-PENEUX -
Tél. 02 37 99 41 56

VERDIER Marc - 1, Villa Wagram - 75008
PARIS - Tél. 01 45 72 07 75

Franche-Comté Bourgogne : REBEIROT
Fabien - 80, Rue de Villard - 39570 PERRI-
GNY - Tél. 03 84 24 33 98

Ile de France : VASSELOT DE REGNE Michel
- 6, Rue Marcel Renault - 75017 PARIS - Tél.
01 45 72 05 86

Méditerranée : LINDECKERT Robert - 25, rue
Caradole - 13570 BARBENTANE - Tél. 04 66
59 50 00

Normandie : THIEULLOY Hervé - Château de
Beaucoursel - 27910 LETTEGUVES - Tél. 02
35 79 01 93

Pays de Loire : GUILLIER Jean-Michel -
Moulin de Roufrançois - 53160 SAINT PIER-
RE / ORTHE - Tél. 02 43 03 28 37

Plateaux calcaires : JACOBEE Franck - 23,
rue Emile Jolibois - 52000 CHAUMONT - Tél.
03 25 31 70 96

BOUTTEAUX Jean-Jacques - M.F. des
Alouettes - 52160 AUBERIVE - Tél. 03 25 84
21 21

Rhones-Alpes : CHANDESIS André - 51, Rue
Léon Jouhaux - 69003 LYON - Tél. 04 78 60
21 03

Sud-Ouest : CHEYLAT Norbert - "Les Cèdres"
Eyvigues - 24590 SALIGNAC - EYVIGUES -
Tél. 05 53 28 83 89

TIERLE Gilles - Le Puget - 09120 CRAMPA-
GNA - Tél. 05 61 05 37 41

Pro Silva France sur internet

L'adresse de notre site est la suivante

<http://prosilva.free.fr>

Notre adresse de courrier électronique est la
suivante

prosilva@free.fr

edito

*Le débat sur l'écocertification est actuel-
lement assez intense dans le monde
forestier.*

*Quels sont les motifs de l'écocertifica-
tion ? Ses conséquences ? Ses
contraintes ? Son coût ?*

*Quel est le système de certification le
plus efficace, sachant qu'il y en a au
moins deux, le PEFC et le FSC. Lequel
donnera les meilleures réponses aux
questions posées ci-dessus ?*

*PRO SILVA (Europe) et PRO SILVA
(France) ont été étonnamment absentes
de ce débat, et le resteront, selon, les
décisions de leurs Conseils
d'Administration respectifs.*

*Cette absence mérite, pour certains, un
peu d'explication. Dans les préoccupa-
tions de notre association, tout ce qui
concourt à une amélioration de la ges-
tion de nos forêts, de leur rendement
économique durable, de leur multifon-
ctionnalité écologique, protectrice, pay-
sagère.... va dans le bon sens.*

*Même si de grandes différences entre les
deux systèmes peuvent être détectées au
niveau des exigences pratiques, il doit
être clair que les deux systèmes concou-
rent au même but, et qu'il n'y a aucun
motif de la part de PRO SILVA, de privi-
légier l'un des deux par rapport à
l'autre, mais, tout au contraire, de saluer
la possibilité des choix offerts aux sylvi-
culteurs, respectant leur liberté.*

*Ceci dit, des interrogations se sont
posées au sujet du choix de certains pro-
priétaires privés, menant, avec les
conseils de Brice ou d'Evrard de
TURCKHEIM, une sylviculture selon les
principes de PRO SILVA, depuis une
durée plus ou moins longue. Ces pro-
priétaires ont adopté le système FSC et
ont obtenu le label de cet organisme à la
fin de l'année 2000.*

*Ce choix a été déterminé par la consta-
tation que la gestion appliquée corres-
pondait point par point aux principes
exigeants de FSC, et que les petites amé-
liorations demandées par FSC allaient
tout à fait dans le sens d'une efficacité
globale encore meilleure, dans l'intérêt
immédiat et à terme des propriétaires et
de leur patrimoine forestier.*

*En outre, il ne semble pas que la certifi-
cation par FSC de forêts définies soit de
nature à s'opposer à la certification par
PEFC de massifs ou de régions dans les-
quelles ces forêts se situent. Cela signi-
fie que le label FSC ne nuit en rien au
système PEFC régional.*

*Mais, encore une fois, PRO SILVA est
totalement neutre dans le processus
engagé par ces quelques propriétaires,
et en aucune mesure il n'est possible de
relier PRO SILVA à FSC, ni l'inverse.*

Brice de TURCKHEIM

Sommaire

Tournée Pro Silva France dans le Trentin	Page 2
Assemblée générale du 15/09/01. Rapport moral	Page 8
Compte rendu de tournée en forêt de Mazières de Touraine.....	Page 10
Le Forestballer : outils pour le bois de chauffage	Page 11
Présentation de J. Tomasini	Page 12
Informations	Page 12

VOYAGE EN ITALIE DU NORD

Trentin

du 24 au 29 juin 2001

Thèmes : sylviculture continue en haute montagne.
Conversion de taillis de hêtre.

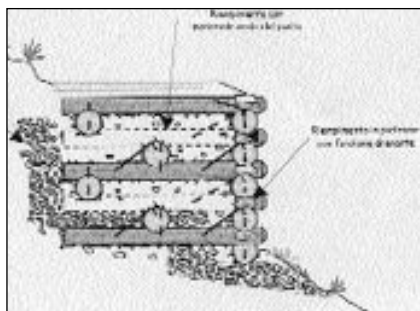
Rappel du programme

- ☐ Dimanche 24 juin 2001 : Voyage de Mulhouse/Bâle à Trente par le Suisse, le Tyrol et le Col de Brenner.
- ☐ Lundi 25 juin 2001 : Val de Sol. Gestion des mélézins et des pessières de haute altitude.
- ☐ Mardi 26 juin 2001 : Val de Non – sapinières – hêtraies – pessières jardinées.
Problèmes de sylviculture et de débardage (câble) sur versants très abrupts.
Sylviculture de pineraies plus ou moins arides.
- ☐ Mercredi 27 juin 2001 : Rovereto
Taillis de hêtre, chêne vert et autres feuillus en conversion, sur stations pauvres et arides.
- ☐ Jeudi 28 juin 2001 : Vittorio Veneto
Futaies de hêtres et haute qualité. Problématique de leur conversion en futaie continue.
Rentrée en France.
- ☐ Vendredi 29 juin 2001 : Commune de Cordinano
Conversion de taillis de hêtre.

25 Juin 2001

Introduction

MM. Pedroli, Angeli, Baca et Zonta nous ont accueillis et guidés pour cette première prise de contact avec les forêts du Trentin. Sur la route d'accès à des peuplements mélangés d'épicéas et de mélèzes, une première halte permet d'admirer un ouvrage de soutènement réalisé avec des troncs de mélèzes récoltés sur place et appareillés en quinconce.



Ce type d'ouvrage présente comme avantages, ceux de la durée (certains existent depuis plus d'un siècle) et du coût (de part sa construction, ce type d'ouvrage absorbe une certaine déformation du terrain, ce

qui évite de profondes fondations nécessaires pour un ouvrage en béton).

Données générales

L'Office forestier de Malé couvre 64 000 hectares de forêts correspondant à un taux de boisement de 45 % (contre 55% pour le Trentin), essentiellement en altitude. Il est pour partie inclus dans le Parc National du Stelvio.

La forêt privée représente 15 % (contre 25% pour le Trentin). Elle est constituée essentiellement de bosquets épars issus des espaces abandonnés par les agriculteurs. Le reste est constitué de forêts communales constituant l'essentiel de la surface productive (18 000 ha) et affichant une possibilité annuelle de 48 000 m3.

Le volume moyen sur pied a cru de 25 % entre 1970 et 1997 pour atteindre 255 m3/ha, alors que dans le même temps la récolte était en augmentation. Les tempêtes récentes ont ralenti le prélèvement alors que la valeur sur pied des produits reste élevée : 77 Euros/m3 sur pied en moyenne pour 1998. En 2001, les bois de qualité (épicéa ou mélèze) ont atteint, bord de route, le prix de 129 Euros/m3.

L'amélioration générale de la productivité du massif forestier en quantité et en qualité, est à mettre en liaison avec l'évolution socio-économique : baisse de population d'un tiers depuis 1850, baisse semblable et concomitante des troupeaux fréquentant la montagne : vaches de 15 000 à 4 000, et surtout Moutons et Chèvres : de 30 000 à 1 000 !

Faune

Ces phytophages domestiques ont été remplacés par les ongulés sauvages (cerfs et chevreuils) évalués à plus de 10 000 sur le territoire de Malé. Parallèlement, les prélèvements cynégétiques ont fortement augmenté à l'exception du périmètre du Parc National du Stelvio.

Ainsi, outre les 3 ou 400 cerfs victimes de mortalité l'hiver précédent, le prélèvement est d'environ 700 têtes par an, sans écorner la dynamique de la population ! Les dégâts aux régénérations, sont concentrés dans le périmètre du Parc.

Le gibier à plumes de montagne (Tétras lyre, Bartavelle) a souffert du recul de l'agriculture et des espaces ouverts naguère par le pacage. Sa conservation nécessite sans doute une dynamique de récolte visant à créer des trouées, en particulier dans les parties basses des versants, favorables à l'hivernage.



Gestion

L'exploitation intensive pour le charbon de bois utile aux forges, entreprise depuis le 9ème siècle, avait conduit dès le 16ème siècle, non seulement à un épuisement de la ressource, mais aussi à des catastrophes du fait des crues incidentes.

Une nouvelle surexploitation au 19ème provoque le même type de calamité, obligeant depuis 1882 à beaucoup d'efforts de plantations "réparatrices".

Un coup de frein à la récolte est intervenu dans les années 50, du fait des importants problèmes de stabilité des terrains meubles facilement affouillés par les eaux.

Parlons du Mélèze !



Présent de 600 m à la limite de végétation, il témoigne d'une grande variabilité dans sa dynamique naturelle.

Il régresse vers 1 700 m du fait de la dynamique explosive de l'Épicéa. Des critères socio-économiques interviennent alors dans les choix d'une conduite sylvicole :

- le paysage et la tradition, la valorisation économique des plus beaux arbres (le Trentin en importe de Suisse), la stabilité physique conférée par le mélezin interviennent en sa faveur.

- l'évolution naturelle, la productivité matière de l'épicéa, le rôle "piège à neige" de l'épicéa joue en défaveur du mélèze.

Le raisonnement tenu, sans négliger la production, est nuancé selon l'endroit :

- près d'un site fréquenté par le public (tel qu'une bergerie) et sans pente forte, l'objectif sera de récolter tous les épicéas dès que possible (bois de chauffage) pour conserver le "paysage mélèze".

- Ailleurs, on privilégie une structuration par groupes, même si c'est en faveur de l'épicéa, en soignant le dosage de lumière par la dimension et la forme des trouées :



- * Plutôt allongées et orientées au Sud-Est, pour éviter le soleil de l'après-midi. Leur installation est favorisée par l'usage de l'horizontoscope(*).

- * Plutôt petites (15 x 40 m), pour que le mélèze arrive avant l'épicéa et que l'alchimie du mélange opère.

(*) Instrument de poche permettant de déterminer pour chaque mois de l'année, la quantité de lumière perçue exprimée en heures par jour

* Dans les stations à risque (pente), la notion de groupe et le rôle de l'épicéa pour bloquer la neige prime toujours sur les autres critères au moment du martelage.

Après un casse-croûte en forêt, l'après-midi débute par une seconde station : Asuc di Monte Classico, située à environ 1 000 m, sur des moraines acides et des alluvions calcaires, avec une pluviométrie dépassant 1 200 mm. Changement de décor : hauteur dominante atteignant 40 mètres, volume sur pied frôlant les 400 m³/ha. Après avoir adopté une politique de reboisement, le forestier s'applique maintenant à maintenir des clairières, mais aussi à scarifier le sol pour favoriser le retour du mélèze. Cette technique fonctionne de manière assez remarquable : les semis en très grand nombre s'arrêtent très exactement aux limites du travail du sol.



Dans cette zone plus accessible et moins rude, on note la survivance de pratiques de gemmage du mélèze et la présence de cernes d'accroissement plus larges. Ceci n'est pas favorable à la qualité technologique du mélèze mais reste compensé par l'accessibilité plus grande et le volume moyen des arbres récoltés (plus de 2 m³).

Exploitation par câble

Troisième arrêt : Asuc di Arnago, 800 à 1 000 m d'altitude, exposition chaude et substrat schisteux acide.

Il s'agit d'un espace recolonisé par la forêt depuis le 19ème siècle, sur un sol globalement profond. A l'origine, il y eut sans doute un reboisement artificiel (présence de quelques pins noirs et pins sylvestres) mais surtout une mise en défens efficace. Le mélèze très majoritaire semble être "contre nature" à ce endroit mais produit néanmoins des grumes de qualité ... dont la vallée manque aussi !

Cet arrêt a été l'occasion de parler d'exploitation par câble. De cette discussion, il ressort :

- que sur un secteur géographique de la taille d'une région naturelle, le nombre d'exploitants capables de mettre en oeuvre un câble est équivalent à l'effectif présent sur l'ensemble de notre territoire français.

- qu'utiliser un câble est une technique tellement « naturelle », que nos collègues italiens ont du mal concevoir une gestion des forêts en montagne sans cet outil.

- qu'ils n'hésitent pas à mettre en oeuvre des câbles assez courts (250 m).

En montagne, sylviculture et exploitation sont encore plus liées qu'en plaine. Cette journée nous a permis de constater que nous avons dans ce domaine, beaucoup de chose à apprendre de nos collègues italiens.

Gilles TIERLE

26 Juin 2001

Le val di non fait partie de l'arrondissement de Cles, qui couvre 60 000 ha dont 35 000 ha de forêt (taux de boisement 59%). Contrairement à l'arrondissement de Male, il n'y a pas de surface de glacier ou de rocher. L'altitude maximale est de 2 000 mètres. La fonction principale est la production de bois. Le volume sur pied moyen en forêt publique est de 186 m³/ha, l'accroissement moyen de 3,2 m³/ha.an et la possibilité de 1,9 m³/ha.an, dont 2/3 de bois d'oeuvre et 1/3 de chauffage. La population qui travaille principalement dans l'agriculture fruitière, est équipée de tracteurs pouvant servir aux petits travaux en forêt. Toute la possibilité n'est cependant pas exploitée en raison d'une desserte encore limitée.

1er arrêt : Commune de Revo, parcelle 16. Peuplement mixte de sapin, épicéa, mélèze, hêtre à environ 1 000 mètres d'altitude, pente moyenne à forte. Précipitation 1000 mm, sol siliceux relativement profond.

Le volume sur pied s'élève à 376 m³ dont 29% de gros bois. Accroissement 5.53 m³/ha/an. Coupe de jardinage prélevant 63 m³ commercial, vendu à 57 euros/m³ sur pied. La fonction de protection est légèrement privilégiée par rapport à la production. La meilleure stabilité est recherchée, en visant une certaine irrégularité soit au niveau des individus, soit au niveau des groupes, avec un objectif gros bois à moyen terme de 40%. Après la coupe, il est prévu un léger travail de soins sylvicoles, qui ne dépassera pas une heure par ha. On accepte de voir la proportion de mélèze diminuer, car son maintien entraînerait de trop gros sacrifices. Le prélèvement intègre des notions de qualité, de vitalité et d'exploitabilité. Il est recherché l'augmentation des feuillus, aujourd'hui encore très faiblement représentés. Les grumes sont exploitées en longueurs maximales de 12 m. La rotation des éclaircies est de 10 ans.

2ème arrêt : Commune de Cavareno, parcelle 20, altitude de 1250 m. Futaie adulte épicéa, sapin relativement homogène avec par place l'installation du hêtre. Volume sur pied d'environ 370 m³/ha. La coupe de 1997 a prélevé un volume de 65 m³/ha commercial, vendu sur la base de 80 euros/m³ sur pied.

Une discussion s'est engagée sur la problématique du hêtre, en particulier sur les soins à apporter au niveau des quelques bouquets de petites gaules présents. Le travail devrait supprimer les loups, éventuellement en les dévitalisant sur pied pour qu'ils gardent encore un certain rôle protecteur et stabilisateur. Il faut trouver le meilleur compromis en intégrant sur ce point les risques de neiges lourdes. L'objectif est de produire des grumes propres sur le 1/3 de la longueur totale, soit environ 7 à 10 m. La mise à la lumière des houppiers ne débutera de façon forte qu'à partir du moment où cette longueur est formée. L'abri est précieux car il permet de cumuler les rôles de production et d'éducation. Une alternative minimisant les risques est de ne travailler que sur les beaux individus en oubliant totalement le reste.

3ème arrêt : Commune de Casez, parcours dans des pineraies en situation de succession, sur des stations extrêmement variables sur de courtes distances.

La première image a été une régénération de frêne sous une jeune futaie de pin et mélèze, où le forestier s'emploie

à sortir progressivement les résineux au profit des feuillus, qui font aussi l'objet d'assez forts dépressages. Cette parcelle a subi jusqu'à il y a une trentaine d'années, une assez forte pression des populations locales en matière de prélèvement de litière et de pâturage, d'où une certaine dégradation du sol et une colonisation par les pins et les mélèzes. La relative fraîcheur de la station a permis au frêne de s'installer. Attention cependant à ne pas se laisser dépasser par la puissance colonisatrice de cette essence, qui peut rapidement plafonner au niveau de sa croissance avec les risques de déficits hydriques estivaux. Les frênaies/aulnaies ne donnent que très rarement des résultats satisfaisants sur des terrains en pente.

La suite du parcours nous a montré des stations sèches à très sèches à base de pin sylvestre et quelques noyaux d'épicéa. Le forestier limite ses interventions aux niveaux des meilleurs bouquets. Il faut laisser pousser les plus belles tiges sans vouloir trop dépenser d'argent.

Evrard de TURCKHEIM

27 Juin 2001

Visite de forêts occupant les pentes du Mont Bagio. Région de Rovereto, entre Trente et Vérone, sur un relief qui forme la bordure Est du Lac de Garde. La journée est consacrée au traitement du hêtre et à la conversion des taillis en futaie.

Cette subdivision se caractérise par un taux de boisement élevé (61%) et encore plus par une très forte proportion de propriété privée (48 %)

Il sera observé, tout au long de cette journée, un remarquable réseau de desserte, mis en place tant pour l'exploitation que pour faciliter la défense contre l'incendie.

La contrainte majeure imposée aux gestionnaires est la satisfaction des droits d'affouage, c'est à dire la mise à disposition de bois de chauffage aux ayants droits. Cette contrainte se superpose à la satisfaction de toutes les autres fonctions de la forêt.

1ère station : forêt comunale d'Avio, parcelle 62, sur sol calcaire avec pentes fortes et présence de taillis d'essences thermophiles : charme houblon, frêne à fleurs, chêne pubescent. Présence de hêtre par bouquets. L'objectif est ici de permettre l'exploitation, soit en taillis fureté à rotation de 8 ans (on coupe le plus gros brin de la cépée à chaque passage), soit en une forme de taillis sous futaie, avec réserve d'environ 300 tiges par hectare de charme houblon ou de frêne à fleurs. Les hêtre, châtaignier, chêne pubescent, voire noyer sont réservés scrupuleusement.

Cette parcelle de 18 ha a été exploitée en 5 ans, produisant 600 tonnes de bois de chauffage dont 1/3 pour les affouages. Le reste a été vendu 100 F la tonne sur pied.

Pour l'affouage on délimite les zones qui constitueront des lots d'affouage. Les bénéficiaires se regroupent par équipes de 3 à 8 personnes pour pouvoir exploiter un lot. Ceux-ci sont attribués par tirage au sort. Ils sont généralement débardés par câble avec des techniques artisanales et traditionnelles particulièrement intéressantes.

Le service forestier constate que l'affouage est une tradition encore vivace et estime qu'il est bon de l'entretenir. L'objectif poursuivi n'est pas tellement de produire

du bois d'œuvre que de préserver la biodiversité et la permanence d'un couvert forestier propice à la protection des sols. Cela permet d'utiliser d'une énergie renouvelable et constitue une justification économique de la gestion forestière.



Sur le trajet menant à la 2ème station, une somptueuse collation nous est servie, avec notamment un savoureux vin de Vallagarina récolté sur des vieilles vignes, particulièrement appréciable pour la suite de cette visite.

2ème station : forêt communale d'Avio, parcelle 10. Etage préalpin où le hêtre peut se trouver à l'état pur (aspérule odorante, dentaire, oxalis). Zone anciennement très marquée par le pastoralisme. Conversion de taillis de hêtre en futaie, par sélection d'environ 900 tiges par hectare, marquées en réserve. Le peuplement parcouru à produit en moyenne 45 tonnes de bois de chauffage par hectare. A cette altitude, variant de 1200 à 1450 m, le service forestier local s'interroge sur la possibilité de produire du bois de hêtre susceptible d'être utilisé en bois d'œuvre de qualité. Le marché de ces bois ne semble pas exister localement mais les forestiers français ne semblent pas douter de la qualité potentielle de ces bois. Ils sont par contre surpris de l'aspect très "propre" de la parcelle où tous les petits brins ont été "nettoyés".

Les forestiers locaux paraissent encore plus septiques lorsque les visiteurs suggèrent que les marquages soient faits en abandon en excluant l'exploitation des brins confinés dans le sous étage. Des échanges d'arguments ont lieu, assez similaires à ceux que l'on entend en France, chaque fois que l'on s'efforce de modifier des habitudes d'exploitation.

La réversibilité d'une méthode plus respectueuse du sous étage, plus orientée vers l'amélioration des meilleurs sujets pousse les Français à essayer de convaincre leurs hôtes de procéder différemment, notamment pour permettre aux belles tiges de garder vivantes leurs charpentières.

Aux questions sur l'intérêt économique de cette priorité donnée à la qualité ; il est répondu que dans les Vosges, à ces altitudes, on produit du bois de qualité B, vendu 700 à 900 F le m³ sur pied.

3ème station : forêt privée de Piagu : Après le repas la montée vers les bois privés qui seront l'objet de notre visite se fait à une allure salutairement digestive. On surplombe d'abord une coupe de l'année, faite en pro-

priété privée. Le service forestier a procédé au martelage, ce qui fait partie de sa mission de service public. Le propriétaire a demandé que le peuplement ne soit pas traité pour évoluer vers la futaie et il trouve que le service forestier a réservé trop de brins.

On peut observer une grande variété d'essences : charme houblon, orme champêtre chêne pubescent, alisier blanc, merisier, frêne à fleurs, noyer, houx.

Dans le cadre des règles évoquées ci-dessus ces essences ont été réservées. Le traitement paraît bien sûr plus proche du taillis sous futaie que de la transformation en futaie.

Notre guide en profite pour expliquer que les propriétaires privés peuvent procéder seuls à des coupes n'excédant pas 10 m³ ou 10 tonnes de bois de chauffage, mais en respectant les prescriptions officielles. Pour les coupes plus importantes le service forestier doit les marquer.

Un "projet spécial d'utilisation" peut permettre au privé qui le souhaite de définir des règles d'exploitation différentes. Il peut recevoir des aides pour des travaux d'amélioration ou des éclaircies résineuses.

La coupe en question a été vendue, en chauffage, 120 F/tonne, sur pied.

Un peu plus haut nous longeons d'anciennes zones de "pré-bois" où subsistent de spectaculaires hêtres à tronc très court, énorme, surmonté d'un houppier impressionnant d'ampleur. Des ormes champêtres, non moins surprenants, leur font suite (diamètre de 60 cm).

Enfin nous atteignons le terme de notre visite vespérale, dans une superbe hêtraie, dense mais très vigoureuse, toujours en forêt privée. Dans cette parcelle, d'environ 2 ha il n'y a pas eu de coupe depuis 15-20 ans, ainsi qu'en témoigne le sommier de la forêt. Ce document établi sans référence au propriétaire consigne l'état de toutes les parcelles, voire le résultat des inventaires réalisés si le peuplement le permet. Le peuplement forme une futaie d'allure plutôt régulière dont les arbres ont un diamètre de 30 à 70 cm.

Le service forestier regrette que le propriétaire ne demande pas à faire de coupe ici, mais ne dispose pas de moyens pour l'y inciter.

Conclusion : Il revient à Madame Aubé, la difficile tâche de conclure cette journée ce dont elle s'acquitte avec une grande maîtrise adressant ses louanges à un service forestier qu'elle décèle très conscient et responsable de sa mission de service public, en témoignant avec une grande humanité, et beaucoup de motivation.

Jean-Michel GUILLIER

28 Juin 2001

Forêt du Consiglio

Cette forêt, a longtemps appartenu aux Doges de Venise, est gérée par Mme Elena Tutti et M. Andric, responsable de l'aménagement.

Cette forêt de plusieurs milliers d'hectares est à cheval sur trois provinces. Le hêtre est présent et donne du bois d'œuvre depuis des siècles. Le chêne sert à la fabrication de la coque des bateaux de Venise, l'épicéa fournit des mâts, le hêtre du «bois de rame» ... et plus anciennement

des crosses de fusil de l'armée italienne.

La pluviométrie de 2000 mm, avec un maximum au printemps et à l'automne, sans sécheresse estivale, alliée à un sol brun forestier sur substrat calcaire sont des facteurs favorables au hêtre.

Station n°1 : « coupe uniforme de régénération »

Il s'agissait d'une parcelle de hêtre en cours de conversion en futaie régulière par coupes progressives de régénération. L'objectif inavoué et volontairement provocateur de notre organisateur Alessandro Wolynski était sans doute de nous confier la tâche d'essayer de convaincre les gestionnaires locaux d'abandonner le mode de gestion pratiqué. Cette méthode a été introduite par un forestier français il y a quelques dizaines d'années.

Pour la parcelle visitée, la coupe de régénération a été pratiquée avec succès : la régénération est complète. Mais les inconvénients traditionnels de ce mode de traitement sont également présents. Parmi ceux-ci :

- le bilan financier défavorable de la futaie régulière. Cet aspect économique a donné lieu à un échange d'informations.

* En Italie, le prix de vente serait de 134 Euros pour la grume et 50 Euros pour le bois de chauffage. Alors que l'Italie est connue pour son dynamisme en matière de transformation du bois, les gestionnaires locaux paraissent se plaindre du manque de valorisation des belles pièces.

* Dans le même temps, le rôle économique de la forêt est contesté par le garde, qui met en avant son rôle environnemental. Le même forestier indique quelques instants après que les dégagements/dépressages coûtent 600 Euros par hectare, à raison de deux dépressages financés par l'Europe, car « non rentables », ce qui laisse perplexe une grande partie des participants, qui se demande encore où est l'aspect environnemental d'une coupe uniforme de régénération.

Les gestionnaires semblent d'accord pour indiquer que les aspects environnementaux et économiques pourraient être atteints, peut être en abandonnant l'aspect historique de la production de rames de bateaux (bois de faible diamètre et très longs).

On pourrait vraisemblablement réserver cette production aux « couloirs » le long desquels les touristes se promènent. La production de bois de qualité (accroissement rapide) pourrait alors payer le déficit de ces « couloirs historiques » qui sont déficitaires.

- lorsque la réserve n'a pas été complètement enlevée, les semis de hêtre sont moins hauts mais ont une belle tendance apicale compatible avec la production de gros bois situés aux dessus d'eux.

Autre aspect : le maréchal Confocci, responsable « forestier et cynégétique », souligne qu'il n'aimerait pas réintroduire la chasse (d'ailleurs interdite) pour des questions politiques et sociologiques...Il est plutôt pour la capture des animaux !

En conclusion : l'hypothèse de se servir des mécanismes de la forêt naturelle, avec très peu de surface de régénération, qui cohabite avec des bouquets d'arbres très propres, a été retenue au moins sur quelques parcelles de la forêt.

Station n°2 : « Structure irrégulière de Sapin (56%), de

Hêtre (24 %) et d'Epicéa (20 %)»

Les forestiers constatent qu'ils ont trop d'Epicéas à houpier déséquilibrés, destinés à partir en éclaircies. De plus, ils constatent que la régénération n'est pas suffisante, avec trop de hêtres et pas assez de sapins. L'épicéa est favorisé dans les trouées les plus grandes. Les ouvertures sont orientées au maximum vers l'Est, recevant ainsi le soleil du matin mais pas celui du soir, le plus chaud et desséchant ! En présence des trois essences, la régénération est facile.

Les gestionnaires regrettent les difficultés liées à l'exploitation (dégâts de débardage, exploitation systématique des bois morts). Cependant malgré ces difficultés, l'exploitation en régie n'est pas envisagée.

La gestion pratiquée consiste à lier le volume objectif à la hauteur : par exemple 240 m³ pour 24 m de hauteur totale...

Station n°3 : «Peuplement quasi monospécifique de Hêtre (94 %) sur pente forte»

Nos hôtes avouent leur étonnement d'avoir pu mener ensemble la régénération et la futaie régulière de Hêtre par bouquets. Par contre, le marquage a été effectué en fonction de la régénération, et pas de la qualité des bouquets restants !

Question : que faire dans ce peuplement ?

L'esprit de notre réponse est qu'il est toujours préférable de gérer au mieux l'existant plutôt que de transformer le peuplement en considérant qu'il est sans avenir et/ou globalement de mauvaise qualité.

Station n°4 : «Peuplement monospécifique et régulier de Hêtre (97 %)» Peuplement qui dans sa problématique est proche du précédent.

Question : ce peuplement est-il prêt pour une coupe de régénération, ou doit-on encore pratiquer une coupe d'amélioration ?

Notre réponse reste dans le même esprit : on améliore le peuplement restant et ce faisant, on aura de la régénération dans les trouées.

Un participant souligne qu'une bonne stratégie consiste à enlever des gros bois pas forcément très beaux : le forestier a l'impression de ne pas marteler beaucoup, alors que l'on peut vite atteindre un prélèvement de 80 m³/ha. Couplé à une rotation courte, une telle intensité de prélèvement permet d'éviter que le peuplement se referme.

Ce résultat est généralement atteint en prélevant les arbres fourchus, bas, blessés, à grosses branches basses, ... En pratiquant ainsi, on permet par la suite un prélèvement progressif et lent de gros bois, très beaux et rémunérateurs.

Station n°5 : «Réserve intégrale de Hêtre»

Nos hôtes ne résistent pas à l'envie de nous montrer une parcelle régularisée de bois moyen, en réserve intégrale depuis 1954.

Les hêtres avaient 50 ans à l'époque, donc 100 ans aujourd'hui. Une différenciation dans les diamètres commence à être perceptible.

Est-on dans une forêt vierge ? Certainement pas avant un grand nombre d'années. Mais pour y parvenir, ce genre d'initiative doit être encouragée.

François BARISIEN

29 Juin 2001

Thème : Conversion de taillis de hêtre.

Commune de Cordignano. 1 120 m d'altitude.

Les peuplements de hêtre locaux ont été traités en taillis jusque vers les années 60 pour la production sur place de charbon de bois. Ces taillis étaient anciennement gérés par contenance. A chaque coupe de taillis on conservait 100 baliveaux/ha pour une deuxième rotation. Leur rôle était uniquement de produire des graines pour renouveler régulièrement les souches de hêtre.

Il n'y avait pas de route à l'origine, juste des petits chemins et une voie de chemin de fer pour sortir les produits du plateau de Concilio vers Belluno. Il existait une tradition de débardage à dos de mulet.

Après la 2ème guerre mondiale les coupes de taillis ont été abandonnées et il n'a plus été prélevé de bois pendant 40 ans. Il n'y avait plus de demande de chauffage et la loi forestière du Frioul a imposé la conversion des taillis d'âge supérieur à 30 ans en futaie. Ces conversions ont généré des controverses au niveau de la région. Les hêtraies étant très homogènes, les premières coupes ont été faites sur plusieurs milliers d'hectares.

Le modèle de référence actuel pour arriver à des parcelles régulières est représenté par les forêts voisines du Concilio. L'hypothèse de traiter ces taillis en irrégulier n'est pas officiellement affichée.

Les bois sont vendus 165 F/st sur pied. Le marché est très faussé par les pays de l'Est qui fournissent actuellement des stères au prix de 165 F/st de bois sec arrivé en gare. Mais des entreprises achètent tout de même des lots de bois de chauffage pour employer leurs bûcherons en hiver quand il y a de la neige en montagne. Ce bois sert au chauffage dans les maisons individuelles et également à la cuisson dans les pizzerias (le chiffre de 1200F le stère livré en pizzeria a été annoncé).

Dans la région, le hêtre en provenance de l'étranger est beaucoup utilisé pour fabriquer des chaises (la moitié des chaises d'Europe sont fabriquées dans la région). Les acheteurs ne payent pas bien les bois de hêtre locaux car les grumes issues des anciens taillis ont jusqu'à présent fourni des produits de médiocre qualité.

La tendance actuelle est d'aller vers des ventes de bois façonné pour les belles tiges. Il faudra à l'avenir trouver des systèmes de débardage adaptés à des grumes plus grosses.

Station 1

Le peuplement est constitué d'une part de baliveaux de 50 ans, d'autre part de cépées et francs pieds issus de la dernière coupe de taillis et âgés de 35 ans. Les anciens baliveaux sont bien reconnaissables par leur mauvaise qualité, liée au traitement en taillis à coupe très forte. Ceci ne posait pas de problème à l'époque où ils ne devaient remplir que des fonctions de semencier et de production de charbon de bois.

Entre 1965 et 1983 : dernière exploitation du taillis à l'âge de 15 ans.

En 1983 coupe de conversion qui a laissé 1 à 2 tiges par souche, soit 1 200 à 1 800 tiges/ha. Le balivage qui a été réalisé est donc dense.

En 1991 une coupe sanitaire a été réalisée sur les épicéas

de 75 ans qui étaient touchés par le scolyte. Cette coupe a parfois été localement à blanc.

En 1998 on a marqué 405 tiges/ha par le bas. Le martelage a prélevé 24 % de G avec 5,1 m²/ha et 15 % de V avec 28,3 m³/ha.

On a actuellement après coupe 800 tiges/ha dont 450 de diamètre inférieur à 20 cm. La surface terrière actuelle est de 21 m² soit 193 m³/ha.

Station 2

Peuplement issus de taillis âgé de 43 ans.

Deux placettes d'éclaircies ont été mises en place selon deux modalités :

- une selon les principes de l'inspection régionale forestière (IRF) faible et par le bas
- une selon les principes de l'institut de sylviculture (IS), plus forte et individualisant les tiges les meilleures, même en coupant des gros arbres.

La modalité forte a pour objectif d'arriver le plus vite possible à la régénération naturelle pour aboutir à la vraie futaie issue de semis.

Les coupes ont eu lieu en 1979 et 1997.

Résultats

- On a craint au début de ces opérations les chutes de neige et le redémarrage du taillis ainsi que l'envahissement par la ronce. Après 20 années de suivi, on constate qu'il n'y a pas eu de problème malgré 2 à 3 saisons à fortes chutes de neige.

- L'accroissement courant dans la modalité forte est plus élevé.

- La modalité faible est déjà refermée alors que la modalité forte est encore en lumière.

- Même les bûcherons locaux ne pensaient pas que le hêtre avait une telle capacité de réaction. Même les hêtres situés sur des pentes ont refait des branches vers l'amont.

- Les forestiers n'ont pas encore d'objectif de densité finale. Ils recherchaient au départ un espacement de 10 m.

Marc-Etienne WILHELM



**Assemblée Générale
du 15 Septembre 2001**
RAPPORT MORAL
par Brice de Turckheim

En préambule j'aimerais en votre nom remercier les personnes présentes

- M. André LABARRIERE, Adjoint au Sous Directeur des Forêts du DERF,
 - M. THOBY, chef de la division de l'ONF à Tours, qui représente M. CAMPENET, DRONF à Orléans,
 - M. François PALIARD, Président de la CNIEFEB,
 - Mme. REMAUD, Maire de Maizières en Touraine.
- ainsi que les personnes qui n'ont pu se joindre à nous
- M. Christian BARTHOD m'a écrit un mot particulièrement gentil pour me dire son regret de ne pas être avec nous, ayant été obligé d'assister à une réunion en Ecosse. Il voulait nous parler de la loi Forestière, et de ses implications pour PRO SILVA. M. LABARRIERE nous présentera ses réflexions et je l'en remercie à l'avance,
 - Mme Véronique MATHIEU, Député Européen,
 - M. Plauche Gillon, président de la Fédération Nationale des Syndicats de propriétaires Forestiers Sylviculteurs (FNSPFS)
 - M. De la Guérande, président du CRPF Centre
 - M. Brillat Savarin, Chef du SERFOB du centre

L'activité de PRO SILVA FRANCE, depuis la dernière Assemblée d'octobre 2000, s'est développée dans plusieurs directions à la fois.

L'année 2000/2001 reste encore sous le coup des tempêtes Lothaire et Martin de décembre 99. PRO SILVA a encore été sollicitée à diverses reprises pour donner ses avis, notamment sur la reconstitution des parcelles détruites. Nous avons participé à des émissions de télévision et de radio, et avons été interviewés par des journalistes, notamment de «la Croix» et «la vie catholique», «Science Avenir». Marc Etienne Wilhelm, notre délégué d'Alsace et de Lorraine, a emmené plusieurs groupes, notamment de l'ONF mais aussi le groupe PRO SILVA alsacien et lorrain, voir des reconstitutions allemandes après les tempêtes de 1990, et a constaté que bien souvent la nature faisait les choses bien mieux ou tout aussi bien que le forestier, et tellement moins cher. Il nous arrive d'être parfois un peu surpris de l'activisme constaté de ci de là. Des travaux lourds et l'utilisation de produits chimiques sont proposés avant de s'intéresser à ce que la nature réalise sans frais. Mais comme le disait un collègue un jour, les propriétaires n'acceptent souvent pas l'inaction qu'ils assimilent à du laxisme ou de la paresse. Cette année a aussi été celle de la promulgation de la nouvelle loi forestière. Je voudrais souligner notre satisfaction d'y voir figurer des articles concernant la fiscalité des régénérations naturelles et des futaies irrégulières conformément à notre initiative originelle.

Le groupe de travail de l'IDF a organisé deux réunions de terrain auxquelles nous avons participé, sous la présidence de Roland BURRUS et l'organisation d'Eric SEVRIN et de Charles ALLEGRINI. Nous y avons étudié divers aspects de la sylviculture continue, dans le feuillu et le

résineux.

Une réunion se tiendra dans la Sarthe en novembre prochain, et notre ami J.M. GUILLIER est associé à son organisation.

Régions

Monsieur de MONTAIGNAC a bien voulu accepter de reprendre le travail de Michel HUBERT, pour coordonner le travail des responsables régionaux.

A signaler des initiatives pour redynamiser certains groupes (notamment en Picardie avec J.CORNU LANGY) et la création d'un groupe méditerranée avec R. LINDECKERT, associé à d'autres adhérents.

Voyage

Selon le vœu de l'Assemblée Générale de 2000, nous avons organisé, avec PRO SILVA Italie et surtout son président Alessandro WOLYNSKI, une tournée dans le Trentin et le Frioul en juin dernier. Tournée très intéressante sur le plan sylvicole, avec des problèmes de haute montagne -mélèze, sapin, épicéa, hêtre, les taillis sur versants chauds, et la conversion des hêtraies avec des gens encore moyennement convaincus de la justesse de nos thèses- Sur le plan paysager, ce voyage a été exceptionnel. Nous avons regretté la faible participation des adhérents. En enlevant les administrateurs et des gardes et techniciens employés par certains clients de notre cabinet d'expertise, ce voyage a été suivi par 6 adhérents seulement de PRO SILVA France. Il est indiscutable que les engagements des uns et des autres deviennent de plus en plus prenants et que le temps libre se raréfie. Il y a tout de même à se poser la question de l'opportunité d'organiser à l'avenir de telles expéditions.

Emploi jeune

Ainsi que nous l'avions évoqué en Assemblée Générale, votre conseil a décidé l'engagement d'un jeune ingénieur, ici présent en la personne de Julien TOMASINI. Il assurera et reprendra beaucoup de tâches qui étaient accomplies par Max BRUCIAMACCHIE. Cela est chose faite depuis le 1er septembre, et nous sommes très heureux d'avoir Julien TOMASINI avec nous. Il se chargera, notamment, du suivi des forêts de démonstration. Je reprendrai cette question dans quelques minutes, des études à mettre en place pour diverses collectivités, de la rédaction de la Lettre, etc...

A la date de cette assemblée, les démarches engagées par Max BRUCIAMACCHIE en vue de la création d'un emploi jeune n'ont pour le moment pas encore abouti. Julien TOMASINI sera à la charge totale de PRO SILVA FRANCE.

L'appel à un fonds de financement a donné pour le moment un peu plus de 20.000 F et nous en appelons à votre solidarité pour compléter ce fonds. Pour le moment l'état de notre trésorerie nous permet de faire face à la dépense, et les études à réaliser pour diverses collectivités apporteront un appoint indispensable à nos finances. Il n'en reste pas moins que les risques que nous avons pris sont un témoignage de la foi que nous avons en l'avenir de notre association.

Etudes

Le parc Régional des Vosges du Nord nous a demandé de quantifier le coût d'une gestion purement écologique de divers types de peuplements forestiers. Cette étude sera

réalisée essentiellement en forêt de Zittersheim, et la contribution du Parc et de la région Alsace est de 80000F.

Le Conseil Général du Bas-Rhin nous charge de l'organisation d'un séminaire de formation à la compréhension de la sylviculture PRO SILVA pour des élus et des responsables forestiers de communes Bas-Rhinoises. La contribution du Conseil Général qui nous est promise se chiffre à 20 000 F auxquels s'ajouteront les frais payés par les participants à ce stage et leurs employeurs respectifs.

La Fondation de France étudie aussi une participation à nos travaux, mais pour le moment je ne puis vous faire part d'aucun engagement concret.

Ecocertification

Les problèmes liés à l'écocertification ont aussi fait l'objet d'un débat au sein de notre conseil.

Ainsi que vous le savez peut être, certains clients du Cabinet TURCKHEIM ont demandé et obtenu à la fin décembre 2000 le label de certification FSC.

Cette démarche n'a pas manqué de soulever des interrogations notamment au sein du monde de la forêt privée qui met en place le système PEFC.

Il faut préciser avec insistance que PRO SILVA n'est partie prenante, ni à l'un ni à l'autre des deux systèmes qui se mettent en place. PRO SILVA est neutre et contrairement à ce qu'il a été dit et écrit, PRO SILVA France et PRO SILVA Europe n'ont aucun lien avec FSC. Par contre, je pense que PRO SILVA doit avoir d'excellents rapports avec les organisations écologiques, auxquelles nous pouvons montrer comment gérer en enrichissant la biodiversité tout en respectant les impératifs économiques.

PRO SILVA Europe

Une intense activité a consommé beaucoup de temps de notre Président OTTO pour la mise au point des actes du Congrès de Hanovre de juin 2000. PRO SILVA France a participé à ce travail, notamment pour la traduction en français des textes du congrès. Les actes en langue allemande ont été publiés en mai dernier, et nous pensons sortir l'édition française à fin octobre. Je ne saurais assez recommander cette publication, qui comporte un certain nombre de textes de poids. On en parlera dans la prochaine Lettre.

J'ai été frappé par plusieurs contributions qui me paraissent importantes. M. JANSEN et WOLLBORN, directeur général des Forêts de Basse Saxe et chef de service de sylviculture explique comment l'application de la SPN depuis 10 ans a permis de reconstituer la rentabilité de la forêt domaniale de ce pays. Et le représentant de la banque SARASIN à Bâle, la plus grande banque privée familiale de Suisse explique comment, à terme, les entreprises industrielles ou de service qui prennent au sérieux les problèmes écologiques maintiendront le mieux leur rentabilité économique : ce n'est pas qu'en forêt qu'il y a harmonie entre économie et écologie, mais c'est bien chez nous qu'a été tracée la voie d'une meilleure évolution de notre monde.

J'ai été aussi frappé, à la relecture de ces textes, de l'importance donnée par PRO SILVA en Allemagne, aux pro-

blèmes économiques, plus que dans les années passées. Ceci n'est pas tellement évident dans ce pays, où des sondages disent que 36 % de la population pense que couper un arbre est un crime contre la nature. Dans un même temps ces personnes aient les meubles en bois et vivent dans une ambiance de bois.

En France, nous avons également un rôle important à tenir, dans la perception du public pour la forêt et la foresterie.

Le Conseil de PRO SILVA Europe s'est réuni en juin 2001 à Trebon, en République Tchèque. A cette occasion, a été élu à l'unanimité le prochain président de PRO SILVA en la personne de Thomas HARTUNG, propriétaire forestier et agriculteur maraîcher au Danemark. Notre nouveau président, qui prendra ses fonctions au 1er janvier prochain, est une personnalité particulièrement attachante, jeune mais pleine d'expérience et de relations dans son pays. Il connaît un peu notre pays pour y avoir dirigé un voyage forestier et nous espérons que grâce à lui PRO SILVA pénétrera mieux dans le Nord et l'Est de l'Europe.

Forêts de démonstration

Pro Silva Europe attache une très grande importance à la réalisation du grand réseau européen de forêts de démonstration.

Comme vous le savez, ce réseau est à deux étages ou deux niveaux.

- Le niveau 1 ne nécessitant pas de mesures scientifiques, très poussées, est à la portée de chaque gestionnaire,

- Le niveau 2 correspond au réseau AFI mis en place par des experts bourguignons et Franc Comtois, avec l'aide de Max BRUCIAMACCHIE.

Je ne puis assez insister pour que chacun de vous tente de participer au Niveau 1. Le système d'auto-évaluation mis en place notamment par le professeur OTTO, permettra à chacun de réfléchir sur ce qui «marche» ou ce qui ne «marche pas» dans sa forêt. Cette prise de conscience amènera certainement de grandes améliorations chez chacun. En outre, dans 5 ans ou 10 ans elle permettra de voir les progrès réalisés. Ne soyez pas rebutés par l'une ou l'autre rubrique que vous ne vous sentirez pas capables de remplir.

Il est beaucoup plus important de participer au réseau que de remplir à la perfection les fiches : «le mieux est l'ennemi du bien».

Les lacunes que vous constaterez vous permettront aussi d'améliorer la vue que vous avez de votre entreprise et les progrès que vous pourrez obtenir.

Axes de travail pour les prochaines années

Notre Conseil s'est penché sur la stratégie de PRO SILVA FRANCE au cours des prochaines années.

Nos thèses sont en général acceptées, et nous ne sommes plus traités comme des rêveurs ou des farfelus. Lothaire et Martin ont permis que des réflexions favorables aux idées de PRO SILVA soient menées. Mais aussi bien au niveau de l'enseignement que de la pratique, un grand chemin reste à parcourir.

Votre Conseil a ainsi décidé d'agir à plusieurs niveaux.

→ Tout d'abord, nous avons ressenti un très grand manque d'information au niveau de l'enseignement forestier. Si certaines écoles sont tout à fait sensibilisées par nos thèses, ailleurs de nombreux enseignants ignorent trop souvent nos réalisations. Nous avons à les informer.

Au niveau de la formation des techniciens de CRPF et d'administrations, nous avons des efforts à consentir. Mais pour cela, il nous faut :

- Des références à des forêts de démonstration
- Des personnalités.

C'est à nous tous d'agir en faveur de l'écosystème forestier et du respect de l'arbre individuel et des multiples fonctions qu'il assume dans l'écosystème. Nous avons à nous défendre de la pensée unique. La diversité d'idées et d'expériences crée la richesse des idées, et cette richesse apporte le progrès.

→ Nos tournées régionales constituent le laboratoire irremplaçable de notre amélioration professionnelle. Dans quel autre type de réunion voit-on un tel mélange de propriétaires, de gestionnaire de l'ONF et de la forêt privée, de chercheurs et d'enseignants, de cadres de l'administration, et dans quel cercle, l'ouvrier sylviculteur a-t-il autant de droit à la parole que le directeur régional de l'Office ? Cette liberté qui est la nôtre n'est-elle pas un bien à défendre à tout prix ? Mais il faut, je pense, évoluer dans le choix des thèmes de visite : plutôt que d'aller visiter la forêt de Madame X ou de la commune Y, il conviendrait probablement de se fixer des thèmes très précis.

A titre de propositions, j'en cite quelques exemples :

- La mécanisation moderne et la SPN, contraintes, convergences, discordances,
- L'exploitation dans des terrains difficiles (le câble porteur...),
- Comment mieux utiliser les mécanismes gratuits de la sylvigénèse ?
- La rationalisation des soins culturaux,
- Les inventaires forestiers et les plans de gestion,
- La SPN et les problèmes économiques,
- Biodiversité et naturalité en SPN.
- ...

Pour cela, il sera, je pense utile de faire appel à des compétences extérieures. Et Julien Tomasini est à votre disposition pour de telles organisations. Nous ne pouvons pas tout faire nous-mêmes, car nous n'avons pas le personnel nécessaire, et en raison de la suppression de concours financiers de la DERF, nous ne pouvons pas supporter la totalité des dépenses. Mais d'autres organismes existent et ont les moyens nécessaires : IDF, CRPF, ONF... À nous de les faire travailler dans notre sens, et de les inspirer.

Merci de m'avoir écouté et bon travail à tous.

Compte rendu de la tournée en
forêt de Mazières de Touraine
15 septembre 2001

Propriétaire : Denis Ferré
Gestionnaire : Jean-Michel Guillier

Problématique abordée :

Comment améliorer et tirer le meilleur parti de ce que l'on a sur terrain pauvre en limitant au maximum les interventions et en favorisant les arbres de qualité.

Caractéristiques de la forêt

- Bois de La touche. 150 ha.
- Sols : argileux avec du sable en surface. Secs en été, ces sols sont mouilleux en hiver, ce qui engendre des conditions difficiles pour la croissance des arbres et l'exploitation.
- Altitude : environ 100 m.
- Pluviosité : de 500 à 600 mm / an, avec une période de sécheresse estivale.
- Peuplements : une bonne partie de la propriété était constituée de taillis de bouleau, provenant d'accrus (anciens terrains agricoles). Actuellement, le peuplement est constitué pour 1/3 de feuillus, 1/3 résineux et 1/3 mélangé.
- Essences : chêne rouvre, chêne tauzin, châtaignier, bouleau, saule et pin sylvestre, pin maritime, pin laricio.
- Présence de gibier, mais également de nombreux oiseaux.
- Risques d'incendie certain.

Gestion passée et actuelle

Forêt appartenant au grand-père depuis 1912. À partir de 1978, la gestion est reprise par le propriétaire Denis Ferré.

- Avant 1978, la forêt était gérée de manière classique, c'est-à-dire que les récoltes se faisaient au diamètre. Des coupes d'éclaircie et quelques coupes rases ont été effectuées dans les résineux. Peu de reboisement ont été réalisés car la forêt était peu rémunératrice.

Adhésion au CETEF 37.

- Depuis 1978 : gestion directe du propriétaire. Pas de coupe de grume pendant les 10 premières années. Le propriétaire a fait quelques petits travaux dans les jeunes peuplements (éclaircie-dépressage). Création de quelques layons.

- Depuis 1990 : gestion confiée à un expert (M. Guillier). Les coupes d'amélioration ont été entreprises par l'expert, le propriétaire s'occupant du bois de feu (Chêne : 50 F/st, Bouleau : 20 F).

Le taillis est marqué en abandon (seuls les brins à enlever sont marqués).

Très peu d'investissements ont été mis en œuvre. Le but étant d'améliorer le peuplement sur l'ensemble de la propriété avec assez peu de travail. L'enlèvement progressif des chênes gélifs constitue un exemple d'amélioration à coût réduit. Cela n'engendre pas de frais supplémentaire et permet de diminuer le pourcentage de tiges de mauvaise qualité.

Autre exemple de gestion de la qualité à coût réduit : les tiges sont éduquées par collectifs serrés pour obtenir une bille nette de branche et de défaut. Une fois la qualité exprimée, on procède à l'ouverture du peuplement pour favoriser la croissance en diamètre.

Durant cette visite de terrain, deux thèmes ont été abordés :

Éclaircie progressive par annélation

Comme sur cette forêt, les éclaircies ne sont pas commercialisables (faible valeur économique et problème d'exploitation lié à l'engorgement hivernal des sols), les éclaircies sont effectuées par annélation. La grande qualité de cette opération réside dans la progressivité du processus. Une dévitalisation des tiges à la cerpe (écorçage sur 5 cm de haut tout autour de la tige) évite en effet une ouverture brutale du peuplement mais permet également d'éviter les dégâts éventuels engendrés par la chute des arbres sur la régénération ou lors de l'exploitation de ces bois. Les tiges meurent progressivement sur pied, permettant un éclairage progressif du sous-étage.

Ce travail rapide (3 mn par arbre, plus le temps de réflexion) peut être préconisé dans tous les peuplements où les éclaircies sont de faible valeur ou inexploitable.

Rôle «multifonctionnel» du bouleau

Outre un rôle d'éducation du jeune peuplement, le bouleau gagne à être préservé pour plusieurs raisons :

- il contribue à la diversité biologique du milieu et à la structuration du peuplement,
- c'est un excellent répulsif à insectes xylophages,
- bien qu'étant un bois de chauffage médiocre, il se vend 15 à 20 F du stère,
- on peut envisager de faire grossir quelques beaux individus dans l'attente de débouchés futurs en tant que bois d'œuvre.

Même si le bouleau n'a à l'heure actuelle qu'une faible valeur économique, sa valeur écologique n'en est pas pour autant négligeable.

Par extension, il est important de noter que c'est la présence de feuillus qui permet d'obtenir du pin maritime de bonne qualité. Le mélange permet d'enrichir le sol et d'améliorer ainsi la fertilité. Il peut donc être parfois intéressant de sous-planter pour relancer un peuplement adulte.

Julien TOMASINI

Le Forestballer

Le Forestballer est un outil conçu pour le bois de chauffage. Il permet de constituer des ballots de rondins sans en toute saison et sans gros efforts :

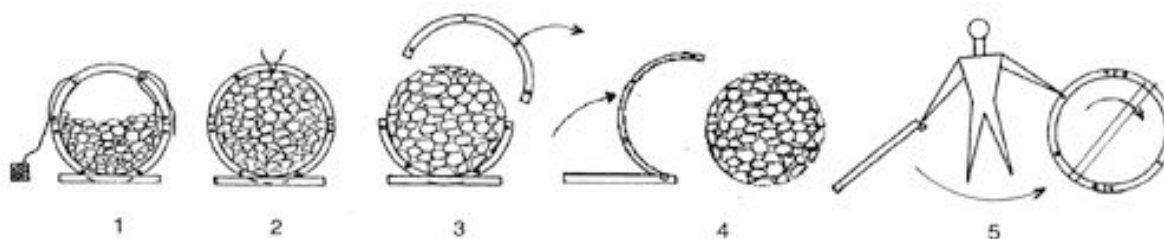
Le cerclage des liens du ballot se fait soit grâce à un levier de serrage, soit avec un treuil de tension. Les ballots ainsi constitués sont solides et ronds.

Un tracteur peut ensuite les emmener grâce au Forestballer Porteur.

D'autre part, une pince Forestballer ON montée sur le trois point d'un tracteur permet de hisser les ballots sur une remorque agricole pour assurer les livraisons à proximité.

Il existe plusieurs tailles de Forestballer (13 gabarits différents).

Ce système de collecte du bois de chauffage allie efficacité et respect du lieu de travail ; il permet en effet de limiter le tassement du sol.



- 1- Dépose du bois dans le *Forestballer*, après pose des liens qui ne seront pas coincés.
- 2- Nouage des liens,
- 3- Ouverture de la moitié haute.
- 4- Le ballot est déposé sans effort,
- 5- Après avoir placé le cadre au milieu du *Forestballer* : déplacement vers les rondins suivants.



Depuis le 5 Novembre 2001, nous avons recruté Julien TOMASINI pour essayer de mieux répondre à vos souhaits. Vous trouverez ci-après quelques informations sur son cursus.



Julien TOMASINI

24 ans (08/09/77)
119, Grande Rue 54 000 Nancy
Tel prof. : 03-83-39-68-52
Tel perso. : 03-83-30-66-96
e-mail : tomasini@engref.fr

la politique forestière du Baden Württemberg ». (6 semaines).
- Mai 2000 : Réalisation de l'aménagement forestier de la Forêt Communale de Sorbollano (Corse du Sud), en collaboration avec l'O.N.F.
- Mars 2000 : Projet de reboisement en Midi-Pyrénée, en collaboration avec la Coopérative Forestière Garonnaise (COFOGAR). But : « Reboisement d'une terre agricole en zone méditerranéenne ».
- Février 2000 : Stage au Centre Forestier de Mirecourt (88). Initiation à la pratique du bûcheronnage (techniques d'abattage et sécurité sur un chantier).
- Hiver 1999 : Martelages en forêt et classement des bois (en collaboration avec l'ONF).
- Octobre 1999 : Stage dans les Alpes et en Provence. Objectif : problématique de la gestion forestière dans les milieux difficiles (forêt de montagne et forêt méditerranéenne). Gestion du risque, stabilité des peuplements, DFCL.
- Août 1999 : Stage de terrain dans les Alpes du Sud. Objectif : sensibilisation aux problèmes paysagers et à la gestion des espaces naturels dans les Ecrins et le Queyras.
- Juillet 1999 : Stage ouvrier dans une exploitation agricole fruitière à Gémenos (Bouches du Rhône).
- Juillet 1998 : Stage à l'A.D.E.S (Agence Départementale pour la protection, la gestion et la mise en valeur des Espaces Sensibles), en collaboration avec l'O.N.F.
- Sujet : « Typologie des peuplements forestiers de la forêt départementale de Saint Pons, à Gémenos ». (4 semaines).
- Août 1997 : Stage à l'étranger à Wuppertal (Allemagne) chez Herbert's GmbH, entreprise de chimie filiale du groupe Hoechst et Rhône-Poulenc. Objet : Laborantin dans une unité de recherche spécialisée dans le recyclage des déchets industriels.

Langues

- Allemand : courant (2 séjours par an en Allemagne depuis 20 ans). Diplôme du Goethe-Institut : ZMP. Mention Bien.
- Anglais : bonnes notions.
Diplôme : TOEIC (615 points).

Activités et Loisirs

- Sport : Escrime de compétition (niveau national).
- Voyages, randonnées en montagne, sorties naturalistes.

FORMATION

Septembre 2001 : Ingénieur Forestier (9ème promotion de la FIF).
- 1999/2001 : Elève-ingénieur civil à la Formation des Ingénieurs Forestiers à l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (Nancy).
- 1998/1999 : Maîtrise d'écologie (Biologie des Populations et des Ecosystèmes). Mention Bien. Faculté des Sciences H. Poincaré de Nancy.
- 1997/1998 : Licence de Biologie des Organismes. Mention Bien. Faculté des Sciences de Marseille Saint Jérôme.
- 1996/1997 : D.E.U.G de Biologie (2ème année). Mention Bien. Faculté des Sciences de Marseille St Charles.
- 1995/1996 : Classe préparatoire aux Grandes Ecoles, en Biologie (BCPST). Lycée Thiers de Marseille.
- 1995 : Baccalauréat Scientifique. Mention AB.

STAGES

- Janvier-Juin 2001 : Stage de fin d'étude réalisé à Besançon en collaboration avec l'ONF, le CRPF et la Société Forestière de Franche-Comté.
Sujet : « Etude des outils de suivi de gestion en futaie irrégulière feuillue ». Etude s'intégrant dans le cadre du programme LIFE-Environnement : « Développement d'une gestion durable des futaies irrégulières feuillues en Franche-Comté ».
- Décembre 2000 : Stage réalisé à l'ONF d'Alsace (Service d'Appui Technique). Sujet : « Analyse d'un marteloscope en futaie irrégulière résineuse ». (4 semaines).
- Octobre 2000 : Stage au Parc National des Pyrénées. Sujet : « Propositions d'orientation de gestion en vue de la mise au point du plan de gestion du secteur de Cauterets ». (5 semaines).
- Juillet 2000 : Stage à l'étranger, à la Faculté forestière de Freiburg (Allemagne). Sujet proposé par la D.E.R.F : « Etude de

**Actes du Congrès de Hanovre
PRO SILVA EUROPE – Juin 2000**

Les actes du Congrès de PRO SILVA sont désormais disponibles en langue française chez Brice de Turckheim, au prix de 15 + frais d'envoi.
Truttenhausen, - 67140 Heiligenstein
Fax : 03-88-08-57-25
E-mail : brice.deturckheim@worldonline.fr

Cette brochure de 300 pages comporte :
- les conférences prononcées les 2,3 et 5,7 juin.
- les notices de visites des forêts des 4 et 6 juin
Les documents sont illustrés avec des graphiques et des cartes.

Outre les conférences à caractère général – la place de la forêt dans nos sociétés industrielles et post-industrielles – ces actes donnent des indications très précieuses sur l'amélioration de la rentabilité par l'application de la sylviculture PRO SILVA dans différents pays d'Europe. Des exemples pratiques de gestion et de conversion de forêts soumises et privées de Basses Saxe sont également présentés.

Nous recommandons vivement l'achat et la lecture de cet ouvrage.

Parapluies PRO SILVA

Des parapluies –canne-siège- avec le logo discret de PRO SILVA sont disponibles.
Prix : 30 (soit 200 FF) + frais d'envoi.
Ils sont à commander, avec le règlement, à l'ordre de PRO SILVA, chez Brice de Turckheim, à l'adresse habituelle.